



DIRECTEUR/DIRECTRICE DU SYNDICAT MIXTE FLANDRE ET LYS

Le Syndicat Mixte Flandre et Lys couvre depuis le 1er janvier 2014 un périmètre regroupant 58 communes et près de 145 000 habitants.

Cette approche supra-communautaire est la résultante d'une longue tradition d'échanges, et de partage, mise en œuvre dès 2004 avec la constitution de l'Association du Pays Cœur de Flandre et son absorption, en 2011, par le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale.

À travers cet établissement public, les élus du territoire ont plus particulièrement souhaité travailler ensemble sur :

- L'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), affichant les ambitions de développement du territoire à horizon 20 ans ;
- Le conseil, l'accompagnement et l'aide aux travaux de réhabilitation énergétique à travers le pilotage du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » et l'accueil de l'Espace Info Energie du territoire ;
- L'appui à la démocratie participative et l'animation des partenariats locaux.

Le Directeur/La Directrice du Syndicat Mixte pour s'appuyer sur une équipe interne dynamique de trois personnes et sur l'équipe de l'Agence d'Urbanisme du Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure.

Sous l'autorité de Madame la Présidente du Syndicat Mixte, les missions du Directeur / de la Directrice seront les suivantes :

Direction de la structure :

- management de l'équipe du Syndicat Mixte (3 agents : une comptable, une assistante de direction et une chargée de mission PIG).
- gestion et animation des instances, assistance et conseil auprès des élus, relations avec les EPCI membres ;
- pilotage administratif et financier, élaboration et suivi du budget ;
- contribution à la définition d'outils de communication interne et externe, et l'élaboration d'actions de communication et de sensibilisation/formation en lien avec les missions du Pays en impliquant les partenaires ;
- représentation de la collectivité dans différentes instances et auprès des partenaires.



Conduire la mise en œuvre du SCoT :

- suivi, évaluation et mise en œuvre du SCoT : animation de la démarche, pilotage administratif et opérationnel,
- suivi et formulation des avis du Syndicat Mixte sur les documents d'urbanisme et sur les opérations d'aménagement (CDAC et opérations de plus de 5 000m² de surface de plancher) au titre du SCoT ;
- accompagnement en matière de conseil et d'expertise des démarches d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanismes et projets d'aménagement (procédures, compatibilité, urbanisme réglementaire et opérationnel, prospective ...)

Profil Souhaité :

- une expérience concrète d'encadrant en développement territorial et une connaissance fine des documents d'urbanisme est souhaité ;
- niveau Bac +3 à +5 en développement local/territorial, aménagement du territoire, sciences politiques, etc.
- savoirs et savoir-faire :
 - aménagement, développement local et animation de projet de territoire (ingénierie de projet et animation de réunions notamment) ;
 - connaissances du fonctionnement des collectivités et de la fonction publique territoriale, de l'environnement institutionnel et en gestion publique ;
 - connaissances en matière juridique;
 - maîtriser et savoir appliquer les procédures relatives aux documents d'urbanisme et démarches projets ;
 - rigueur administrative, veille sur la qualité du service rendu, respect des délais ;
 - capacités à allier travail de terrain et qualités rédactionnelles avec différents types de publics : acteurs institutionnels et privés ;
 - maîtrise des outils informatiques (word, excel, powerpoint, suite adobe);
 - connaissance des outils SIG (qgis) ;
 - sens de l'analyse, esprit de synthèse et capacité organisationnelle ;



- savoir-être :
 - management d'équipe et travail collaboratif ;
 - capacité à communiquer en interne et en externe ;
 - esprit d'ouverture au changement et capacités d'anticipation et de réactivité ;
 - aptitudes relationnelles : sens de l'écoute, capacité d'expression, de pédagogie et d'adaptation aux interlocuteurs ;
 - être force de proposition, faire preuve d'autonomie et d'initiative ;
 - savoir impulser des démarches et animer pour susciter l'adhésion ;

- permis B obligatoire.

Statut:

- Attaché(e) territorial(e) ou contractuel(le) de droit public.

Conditions :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (ticket restaurant, participation mutuelle, plurelya).

Date limite des candidatures : 14 février 2020

Poste à pourvoir : Dès que possible.

Candidature :

- Lettre de motivation et CV à adresser par courrier postal ou par mail :
 - Madame la Présidente Syndicat Mixte Flandre et Lys, 222bis rue de Vieux-Berquin
59190 HAZEBROUCK ;
 - contact@sm-flandreetlys.fr